

CANEJAN ATHLETISME – IBM ATHLETISME**Trail de l'Eau Bourde – 22 Mars 2020**

Trail 9 km – 10 € (12-SP)

Trail 18 km – 12 € (15-SP)

RANDO – 5 € (sur Place)

NOM :

Prénom :

ANNEE de Naissance :

Sexe : M ou F

LICENCIES

» Club : N° de Licence :

NON Licenciés

» (Certificat médical obligatoire pour les Trails)

Adresse Complète :

Code Postal : Commune : Email :

Bulletin à retourner à : Canéjan athlétisme : 63, Allée des Pimprenelles – 33610 – CANEJAN
 Accompagné du règlement (ordre : canéjan athlétisme) et photocopie : Licence ou Certificat Médical.
 Renseignement : E.mail : Canejanathle@free.fr --- Site : www.canejan-athletisme.net

IMPORTANT - » DOCUMENTS à FOURNIR

LICENCIES FFA : Compétition, Entreprise, Athlé Running, Pass'j'aime courir - Licence 2019/2020.

LICENCIES NON ACCEPTEES – TRIATHLON, Course Orientation, Pentathlon Moderne.

AUTRES LICENCIES : FSCT, FSGT, UFOLEP avec Mention Athlétisme ou course à pied en Compétition.

NON LICENCIES : CERTIFICAT MEDICAL OBLIGATOIRE ou sa COPIE CERTIFIEE par l'ATHLETE de NON-CONTRE INDICATION à la PRATIQUE de la COURSE à PIED ou de l'ATHLETISME en COMPETITION datant de moins d'un an et qui sera gardé par l'organisation .

RAPPEL :

Les participants en s'engageant déclarent ne pas s'opposer à la publication de leur image.

- Je demande expressément qu'il ne soit pas fait mention de mon nom dans les résultats paraissant sur les sites internet de l'organisation ni sur ceux de ces éventuels prestataires et/ou partenaires. Je fais mon affaire personnelle de demander que cette mention ne figure pas, non plus, sur le site FFA (demande sur cil@athle.fr).

« Je déclare avoir pris connaissance du règlement de la course affiché sur place ou consultable sur le site du club et l'accepte dans son intégralité »

SIGNATURE de l'athlète ou du représentant légal (avec ses nom et prénom) pour le mineur: